



N°...AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/MEL/01-2025 Mf.

Paris, le 22 janvier 2025

## ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco atteste, que Monsieur OUATTARA Oumar, né le 22 mai 2000 à Abobo (Côte d'Ivoire), inscrit en 3<sup>ème</sup> année du cycle d'Ingénieur en Géologie; Option: Géotechnique, Génie Civil à L'Ecole Nationale Supérieure de Géologie de Nancy, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (Décision N° 584 MESRS/DOB/SD-BEHCI DU 17 décembre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de 5.488,16 euros.

L'intéressé bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de 762,25 euros.

Cette somme sera virée sur le compte bancaire de l'étudiant en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Pour l'Ambassadeur & P/O

Le Conseiller

Chef du Service Adjoint  
Diarrassouba Tchortcha Alex-Emma

